Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Vente maison fissurée déclarée en cat.nat.

Par Visiteur

Bonjour, nous désirons vendre notre villa. Celle ci fait l'objet d'un dossier catastrophe naturelle sècheresse en cours depuis le 14 avril 2008 chez notre assureur. nous avons eu la visite d'un expert le 9 juillet 2008 qui a posé un témoin. En septembre 2009 la société Cemer est venue faire des prélèvements et des tests de sol à 4 endroits différents extérieur et intérieur de la maison. Nous sommes toujours en attente du rapport d'expertise à ce jour malgré plusieurs lettres recommandés envoyées à notre assurance. Nous avons un acquéreur potentiel qui est informé de la situation.
Celui ci s'est adressé à son assurance pour obtenir un contrat sur sa future maison. Cette assurance a refusé catégoriquement de l'assurer pour motif la fissure .
Que doit-on faire pour que l'acheteur puisse assurer la maison?

Par Visiteur

Cher monsieur,

Bonjour, nous désirons vendre notre villa. Celle ci fait l'objet d'un dossier catastrophe naturelle sècheresse en cours depuis le 14 avril 2008 chez notre assureur. nous avons eu la visite d'un expert le 9 juillet 2008 qui a posé un témoin. En septembre 2009 la société Cemer est venue faire des prélèvements et des tests de sol à 4 endroits différents extérieur et intérieur de la maison. Nous sommes toujours en attente du rapport d'expertise à ce jour malgré plusieurs lettres recommandés envoyées à notre assurance. Nous avons un acquéreur potentiel qui est informé de la situation.
Celui ci s'est adressé à son assurance pour obtenir un contrat sur sa future maison. Cette assurance a refusé catégoriquement de l'assurer pour motif la fissure .
Que doit-on faire pour que l'acheteur puisse assurer la maison?

Ne pourrait-il pas tout simplement reprendre votre contrat d'assurance auprès de votre assureur?

En effet, il est assez légitime qu'une assurance refuse de couvrir le risque d'une maison qui fait actuellement l'objet d'un sinistre auprès d'une compagnie. Mais si la maison reste dans la même compagnie, cela ne devrait plus poser problème à priori.

Très cordialement.